

Conditions Générales de Vente de Prestations de Services OpCon

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente de Prestations de Services (ci-après les « **CGVPS** ») définissent le cadre contractuel applicable aux prestations réalisées par **NTICO OPERATION** (ci-après « **NTICO OPERATION** ») au bénéfice de ses Clients sur les Services relatifs à OpCon.

NTICO OPERATION est spécialisée dans l'automatisation des opérations informatiques, l'orchestration des traitements, l'intégration de solutions logicielles et la modernisation des environnements de production informatique. Son expertise couvre notamment les prestations de conseil, d'audit, d'architecture, d'intégration, de migration, de montée de version, de développement spécifique, d'assistance technique, de transfert de compétences.

Les prestations de NTICO OPERATION reposent sur des principes d'expertise, de coopération, de transparence, de qualité de service et d'amélioration continue. Elles sont réalisées dans le respect des bonnes pratiques professionnelles, des exigences de sécurité, des engagements de confidentialité et des réglementations applicables.

Les présentes CGVPS ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles NTICO OPERATION fournit ses Prestations relatives à OpCon à ses Clients et de préciser les droits et obligations respectifs des Parties afin d'établir un cadre contractuel clair, équilibré et durable entre NTICO OPERATION et ses Clients, dans le respect des principes de transparence, de coopération et de confiance qui fondent leurs relations.

Sauf disposition contraire expressément acceptée par écrit, les présentes CGVPS s'appliquent à toute commande de Prestations relatives à OpCon réalisée auprès de NTICO OPERATION. Elles ne régissent pas les licences logicielles, les contrats de maintenance, les services Cloud ou SaaS, ni toute autre prestation faisant l'objet de conditions contractuelles spécifiques.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Objet

Les présentes CGVPS ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles NTICO OPERATION réalise des prestations de services relatives à OpCon pour ses Clients professionnels.

Elles constituent le socle contractuel applicable à l'ensemble des Prestations relatives à OpCon réalisées par NTICO OPERATION, sauf dispositions particulières convenues par écrit entre les Parties.

Les présentes CGVPS peuvent être complétées par un devis, un bon de commande, un Statement of Work (SOW), un contrat-cadre ou tout autre document contractuel précisant la nature, le périmètre ou les conditions particulières des Prestations.

1.2 Champ d'application

Toute commande de Prestations implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGVPS, sous réserve des conditions particulières éventuellement convenues entre les Parties.

Les conditions générales d'achat ou tout autre document émanant du Client ne sont opposables à NTICO OPERATION que si elles ont été expressément acceptées par écrit. En cas de contradiction entre plusieurs documents contractuels, l'ordre de priorité défini à l'article 1.4 s'applique.

1.3 Définitions

Au sens des présentes CGVPS, les termes ci-dessous ont la signification suivante :

- **Parties** désigne conjointement **NTICO OPERATION** et le **Client**, individuellement dénommés une **Partie**. Chaque Partie agit en son nom propre, de manière indépendante, et demeure responsable de l'exécution des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CGVPS et des documents contractuels applicables.
- **Client** : toute personne morale ou entrepreneur individuel contractant avec NTICO OPERATION pour la réalisation d'une ou plusieurs Prestations.
- **Prestation** : toute mission réalisée par NTICO OPERATION relative à OpCon, notamment de conseil, d'audit, d'intégration, de migration, de développement, d'assistance ou de toute autre nature décrite dans les documents contractuels.
- **Livrable** : tout document, étude, rapport, procédure, développement, script, paramétrage, documentation ou tout autre élément remis au Client dans le cadre des Prestations.
- **Livrable intermédiaire** : tout document, élément, résultat, version, prototype, rapport, configuration, développement, environnement, démonstration ou autre production remis ou présenté par NTICO OPERATION au cours de l'exécution d'une Mission, avant la remise du Livrable final. Les livrables intermédiaires ont pour objet de permettre le suivi de l'avancement, les échanges entre les Parties, les validations techniques ou fonctionnelles et, le cas échéant, les ajustements du projet. Sauf stipulation contraire, ils ne constituent pas le Livrable final et ne valent ni recette ni acceptation définitive de la Prestation.

- **Statement of Work (SOW) ou Ordre de Services (OS)** : document contractuel optionnel, établi lorsque la nature, la durée, la complexité ou les enjeux d'une Prestation le justifient. Il est accepté par les Parties et constitue le document de référence pour l'organisation opérationnelle des Prestations. Il précise tout ou partie des conditions d'exécution d'une Prestation, notamment son périmètre, ses objectifs, ses livrables, ses modalités d'intervention, ses hypothèses, ses exclusions, ses délais, ses conditions financières ou tout autre élément opérationnel applicable au projet.
- **Jour ouvré** : tout jour de la semaine, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés légalement applicables au siège social de NTICO OPERATION.
- **Informations confidentielles** : toute information technique, commerciale, financière, organisationnelle ou stratégique communiquée par une Partie à l'autre dans le cadre des Prestations, quel qu'en soit le support.
- **Données du Client** : toute donnée, information ou fichier communiqué ou rendu accessible à NTICO OPERATION pour l'exécution des Prestations.
- **Environnement** : tout système, infrastructure, plateforme, application, base de données, réseau, service Cloud, environnement de développement, de test, de recette ou de production mis à disposition dans le cadre des Prestations.
- **Solution** : tout logiciel, plateforme, composant, produit, service ou technologie faisant l'objet des Prestations réalisées par NTICO OPERATION.
- **Consultant** : Personne intervenant pour le compte de NTICO OPERATION dans le cadre des Prestations.
- **Recette** : processus par lequel le Client vérifie qu'un Livrable, une Solution, un développement ou une Prestation est conforme aux spécifications, objectifs ou critères d'acceptation définis dans les documents contractuels applicables. Sauf disposition contraire, les modalités de recette sont précisées dans le Statement of Work (SOW), l'Ordre de Services (OS) ou tout autre document de projet.
- **Acceptation** : validation, expresse ou tacite, par laquelle le Client reconnaît qu'un Livrable ou une Prestation est conforme aux critères définis dans les documents contractuels. Les modalités et délais d'acceptation sont précisés dans le SOW, l'Ordre de Services (OS) ou, à défaut, dans les présentes CGVPS.
- **Mission** : ensemble cohérent de Prestations confiées à NTICO OPERATION dans le cadre d'un même projet, d'un même devis, d'un Statement of Work (SOW), d'un Ordre de Services (OS) ou de tout autre document contractuel. Une Mission peut comprendre une ou plusieurs Prestations, être réalisée en une ou plusieurs phases, et donner lieu à la production de Livrables intermédiaires et/ou d'un Livrable final.

1.4 Documents contractuels

Les relations entre NTICO OPERATION et le Client sont régies par les documents contractuels suivants, classés par ordre de priorité décroissant en cas de contradiction :

1. le Contrat-cadre ou les Conditions Particulières, lorsqu'ils existent ;
2. les avenants signés par les Parties ;
3. Statement of Work (SOW) ou Ordre de Services (OS)
4. le devis accepté par le Client ;
5. le bon de commande accepté par NTICO OPERATION ;
6. les présentes Conditions Générales de Vente de Prestations de Services;

En cas de contradiction entre plusieurs documents contractuels, le document de rang supérieur prévaut pour les dispositions concernées.

En cas d'ambiguïté ou de contradiction entre plusieurs documents contractuels, les Parties s'efforcent en priorité de retenir l'interprétation permettant de préserver la cohérence de l'ensemble contractuel et l'économie générale du projet, avant d'appliquer l'ordre de priorité défini aux présentes CGVPS.

Les échanges de courriers électroniques, comptes rendus de réunion ou tout autre document préparatoire ne modifient pas les documents contractuels, sauf accord écrit exprès des Parties.

1.5 Formation du contrat

Le contrat est réputé formé à compter de la première des dates suivantes :

- signature du devis ou du contrat par les Parties ;
- acceptation écrite de l'offre de NTICO OPERATION par le Client ;
- émission d'un bon de commande accepté par NTICO OPERATION ;
- commencement d'exécution des Prestations à la demande ou avec l'accord du Client.

Toute modification du périmètre des Prestations devra faire l'objet d'un accord écrit entre les Parties, notamment au moyen d'un avenant, d'un devis complémentaire ou d'un Statement of Work ou Ordre de Services

1.6 Indépendance des Parties

NTICO OPERATION et le Client interviennent en qualité de professionnels indépendants.

Les présentes CGVPS ne créent aucun lien de subordination, de société créée de fait, de coentreprise, de mandat, d'agence commerciale ou de représentation entre les Parties.

Chaque Partie demeure seule responsable de son organisation, de son personnel, de ses obligations sociales, fiscales et réglementaires ainsi que de la conduite de ses activités.

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement ou agir au nom et pour le compte de l'autre sans son accord écrit préalable.

1.7 Prévention de la dépendance économique

Les Parties reconnaissent leur volonté de développer une relation commerciale équilibrée, durable et fondée sur les principes de bonne foi, de transparence et d'indépendance économique.

Chacune des Parties demeure libre de développer ses activités avec d'autres clients, fournisseurs ou partenaires et ne saurait être soumise à une quelconque obligation d'exclusivité, sauf convention écrite contraire.

Si l'une des Parties estime qu'une situation de dépendance économique est susceptible d'affecter de manière significative son indépendance ou l'équilibre de la relation contractuelle, elle en informe l'autre Partie dans les meilleurs délais.

Les Parties s'engagent alors à échanger de bonne foi afin d'examiner les mesures raisonnables permettant de préserver leurs intérêts respectifs et la continuité de leur relation contractuelle.

1.8 Tolérance

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des stipulations des présentes CGVPS ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1.9 Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGVPS étaient déclarées nulles, invalides ou inapplicables par une juridiction compétente, les autres stipulations demeureront pleinement applicables.

Les Parties s'efforceront de remplacer la stipulation concernée par une disposition valable produisant des effets économiques et juridiques aussi proches que possible de ceux de la disposition initiale.

1.10 Intégralité de l'accord

Les présentes CGVPS, complétées le cas échéant par les documents contractuels auxquels elles renvoient, expriment l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties relativement à leur objet.

Elles remplacent et annulent tout échange, proposition, correspondance ou accord antérieur ayant le même objet, qu'il soit oral ou écrit.

CHAPITRE 2 – PRESTATIONS DE SERVICES

2.1 Objet des Prestations

NTICO OPERATION accompagne ses Clients dans la conception, la mise en œuvre, l'évolution et l'optimisation de leurs environnements d'automatisation informatique.

Les Prestations sont réalisées conformément aux documents contractuels applicables et tiennent compte des objectifs, des contraintes techniques et des besoins exprimés par le Client.

Sauf stipulation contraire, Les Prestations réalisées par NTICO OPERATION constituent des prestations intellectuelles exécutées dans le cadre d'une obligation de moyens.

NTICO OPERATION s'engage à mobiliser les compétences, l'expérience et les moyens raisonnablement nécessaires à la bonne exécution des Prestations, sans garantir l'atteinte d'un résultat particulier lorsque celui-ci dépend notamment d'éléments, de décisions, de moyens ou d'informations relevant du Client ou de tiers.

2.2 Nature des Prestations

Selon les besoins du Client, NTICO OPERATION peut notamment réaliser les Prestations suivantes :

- prestations de conseil et d'assistance à maîtrise d'œuvre ;
- audits techniques, fonctionnels ou organisationnels ;
- études d'architecture et d'urbanisation des traitements ;
- intégration et paramétrage de solutions d'automatisation ;
- migrations, conversions et montées de version ;
- développement de scripts, connecteurs, interfaces, API ou composants spécifiques ;
- automatisation de processus informatiques et métiers ;
- assistance technique et accompagnement des équipes du Client ;
- ateliers de conception, d'analyse ou d'optimisation ;
- transfert de compétences ;
- toute autre prestation décrite dans les documents contractuels.

Cette liste est donnée à titre indicatif et n'a pas de caractère limitatif.

2.3 Définition du périmètre des Prestations

Le contenu, le périmètre, les livrables, les modalités d'exécution, les délais prévisionnels ainsi que les conditions particulières de réalisation des Prestations sont définis dans les documents contractuels applicables.

Toute demande du Client ayant pour effet de modifier le périmètre initial des Prestations fera l'objet d'une analyse par NTICO OPERATION.

Lorsque cette demande entraîne une modification des charges, des délais, des livrables ou des conditions d'exécution, les Parties conviennent de formaliser ces évolutions par un devis complémentaire, un avenant ou un Statement of Work avant leur mise en œuvre.

À défaut d'accord, NTICO OPERATION poursuit l'exécution des Prestations conformément au périmètre initialement convenu.

2.4 Engagements de NTICO OPERATION

NTICO OPERATION s'engage à exécuter les Prestations avec le soin, les compétences et le professionnalisme que le Client est en droit d'attendre d'un prestataire spécialisé dans son domaine d'activité.

À ce titre, NTICO OPERATION s'engage notamment à :

- affecter aux Prestations des consultants présentant les compétences adaptées à la nature des missions confiées ;
- mettre en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à leur bonne exécution ;
- respecter les règles de confidentialité applicables aux informations confiées par le Client ;
- informer le Client, dans un délai raisonnable, de toute difficulté susceptible d'affecter le déroulement des Prestations ;
- proposer, lorsqu'elle l'estime pertinent, des recommandations permettant d'améliorer la qualité, la performance, la sécurité ou l'automatisation des environnements du Client.

NTICO OPERATION demeure libre du choix des méthodes, outils, procédures et moyens techniques qu'elle estime les plus adaptés à la réalisation des Prestations, sous réserve du respect des engagements contractuels convenus avec le Client.

Les délais d'exécution communiqués par NTICO OPERATION sont établis sur la base des informations disponibles lors de la commande et des engagements pris par le Client.

Ils présentent un caractère prévisionnel, sauf engagement exprès contraire.

Tout retard imputable au Client, à un tiers ou à un événement indépendant de la volonté de NTICO OPERATION entraîne, de plein droit, un ajustement des délais sans que la responsabilité de NTICO OPERATION puisse être engagée.

2.5 Consultants et compétences

NTICO OPERATION attache une importance particulière au développement des compétences de ses équipes.

Les Prestations sont réalisées par des consultants disposant de l'expérience, des qualifications et des compétences adaptées à la nature des missions confiées.

NTICO OPERATION privilégie l'intervention de consultants certifiés sur la technologie OpCon ou disposant d'une expérience significative dans sa mise en œuvre.

NTICO OPERATION met en œuvre une politique continue de formation, de certification, de veille technologique et de partage des connaissances afin de maintenir un haut niveau d'expertise de ses équipes.

Le choix des consultants affectés aux Prestations relève de la responsabilité de NTICO OPERATION.

En cas d'indisponibilité d'un intervenant, NTICO OPERATION peut le remplacer par un consultant présentant des compétences équivalentes, sous réserve que ce remplacement ne compromette pas la bonne exécution des Prestations.

NTICO OPERATION veille, dans la mesure du possible, à organiser ce remplacement de manière à limiter son impact sur le déroulement des Prestations.

Le remplacement d'un consultant ne constitue pas, à lui seul, une modification du périmètre des Prestations.

2.6 Devoir de conseil

Dans le cadre des Prestations, NTICO OPERATION met son expertise au service du Client et attire son attention sur les éléments dont elle a raisonnablement connaissance et qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur la réussite du projet ou sur l'atteinte des objectifs définis.

Lorsque NTICO OPERATION identifie une amélioration susceptible de renforcer la performance, la fiabilité, la sécurité, l'exploitabilité ou le niveau d'automatisation du système d'information du Client, elle peut formuler toute recommandation qu'elle estime utile.

Le Client demeure seul décisionnaire quant à la mise en œuvre des recommandations formulées par NTICO OPERATION.

Le refus du Client de suivre une recommandation formulée par NTICO OPERATION ne saurait engager la responsabilité de cette dernière au titre des conséquences directement liées à cette décision.

2.7 Engagements du Client

La bonne exécution des Prestations repose sur une collaboration active entre NTICO OPERATION et le Client.

À ce titre, le Client s'engage à :

- désigner un interlocuteur disposant de l'autorité et des compétences nécessaires au suivi des Prestations ;
- communiquer à NTICO OPERATION, dans des délais compatibles avec l'avancement des Prestations, les informations, documents, données et décisions nécessaires à leur bonne exécution ;
- mettre à disposition les moyens techniques, accès, habilitations et environnements convenus dans les documents contractuels ;
- informer sans délai NTICO OPERATION de tout événement susceptible d'affecter le déroulement des Prestations ;
- collaborer de bonne foi avec les équipes de NTICO OPERATION pendant toute la durée du projet.

Le Client demeure responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de l'actualité des informations qu'il communique à NTICO OPERATION.

NTICO OPERATION ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'informations incomplètes, inexactes ou communiquées tardivement par le Client.

Les choix fonctionnels, techniques, organisationnels ou de sécurité validés par le Client relèvent de sa responsabilité, même lorsqu'ils ont été précédés de recommandations formulées par NTICO OPERATION.

2.8 Prérequis à l'exécution des Prestations

Lorsque la réalisation des Prestations est subordonnée à la disponibilité de prérequis techniques, organisationnels ou documentaires, le Client s'engage à les mettre à disposition avant le démarrage des travaux ou selon le calendrier convenu entre les Parties.

Ces prérequis peuvent notamment comprendre :

- les accès aux environnements techniques ;
- les habilitations nécessaires ;
- les équipements ou infrastructures concernés ;
- les sauvegardes préalables lorsqu'elles sont nécessaires ;
- les procédures internes applicables ;
- les informations techniques utiles à la réalisation des Prestations ;
- la disponibilité des interlocuteurs désignés.

Lorsque l'absence ou l'insuffisance de ces prérequis empêche ou retarde l'exécution normale des Prestations, NTICO OPERATION en informe le Client dans les meilleurs délais afin que les mesures appropriées puissent être prises.

Les conséquences éventuelles sur le planning, les charges ou les coûts feront l'objet d'un échange entre les Parties et pourront donner lieu, le cas échéant, à une adaptation des conditions d'exécution des Prestations.

2.9 Documentation et Livrables

Dans le cadre des Prestations, NTICO OPERATION peut remettre au Client tout document, rapport, procédure, compte rendu, support pédagogique, documentation technique, script, développement, paramétrage ou tout autre livrable prévu par les documents contractuels.

Sauf stipulation contraire, les Livrables sont destinés à l'usage interne du Client dans le cadre de l'exploitation des solutions concernées.

La remise d'un Livrable n'emporte aucun transfert des droits de propriété intellectuelle de NTICO OPERATION au-delà des droits d'utilisation expressément consentis dans les présentes CGVPS ou dans les documents contractuels.

Le Client demeure responsable de la validation des Livrables conformément aux dispositions prévues au chapitre relatif à l'exécution des Prestations.

Les Livrables sont élaborés au regard des besoins exprimés par le Client à la date de leur réalisation.

Leur utilisation dans un contexte différent, après une évolution du système d'information, de la réglementation ou des technologies concernées, relève de la responsabilité du Client.

2.10 Vérification des Livrables

Le Client demeure responsable de la validation des analyses, recommandations, configurations, scripts, développements et autres Livrables remis par NTICO OPERATION avant leur mise en production ou leur utilisation opérationnelle.

Cette validation tient compte des spécificités de l'environnement du Client, de ses contraintes d'exploitation, de ses exigences de sécurité et de ses procédures internes.

2.11 Documents de projet

Lorsque la nature, la durée ou la complexité des Prestations le justifie, les Parties peuvent compléter les documents contractuels par un Statement of Work (SOW), un Ordre de Services (OS) ou tout autre document de projet.

Ce document précise, selon les besoins, les modalités opérationnelles d'exécution des Prestations.

Les Prestations de faible complexité ou de courte durée peuvent être réalisées sur la seule base d'un devis accepté, complété le cas échéant par un bon de commande, sans qu'un Statement of Work ou un Ordre de Services soit nécessaire.

2.12 Capitalisation de l'expérience et amélioration continue

NTICO OPERATION développe et améliore en permanence ses méthodes de travail, ses outils, ses processus, ses supports documentaires afin d'assurer un niveau élevé de qualité de service.

À ce titre, NTICO OPERATION peut capitaliser les enseignements généraux issus des Prestations réalisées pour ses Clients afin d'améliorer son savoir-faire, ses méthodes, ses outils, ses modèles, ses processus internes et ses technologies.

Cette capitalisation est réalisée dans le respect des engagements de confidentialité prévus par les présentes CGVPS.

Elle ne peut conduire à divulguer des informations confidentielles, des données identifiant le Client ou des éléments permettant de reconstituer son organisation, son système d'information ou ses processus internes.

2.13 Sous-traitance

NTICO OPERATION peut confier l'exécution de tout ou partie des Prestations à un partenaire, un sous-traitant ou un consultant indépendant présentant les compétences nécessaires à leur bonne réalisation.

NTICO OPERATION demeure seule responsable, vis-à-vis du Client, de la bonne exécution des Prestations qui lui sont confiées.

Les obligations de confidentialité demeurent applicables aux sous-traitants intervenant pour le compte de NTICO OPERATION.

2.14 Connaissance de l'environnement du Client

Les recommandations formulées par NTICO OPERATION reposent sur les informations communiquées par le Client, les constats réalisés dans le cadre des Prestations et les objectifs définis dans les documents contractuels.

Sauf audit exhaustif expressément prévu, les Prestations ne constituent pas une analyse complète de l'ensemble du système d'information du Client.

Le Client reconnaît que certaines contraintes techniques, organisationnelles ou réglementaires peuvent ne pas être connues de NTICO OPERATION lorsqu'elles ne lui ont pas été communiquées.

NTICO OPERATION ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant d'une défaillance ou d'une indisponibilité d'un logiciel tiers, d'une infrastructure, d'un réseau, d'un fournisseur Cloud, d'un système d'exploitation, d'une base de données, d'un équipement ou de tout autre composant ne relevant pas de son contrôle.

3. ORGANISATION ET EXÉCUTION DES PRESTATIONS

3.1 Principes généraux

Les Prestations sont organisées et exécutées dans le respect des documents contractuels applicables et selon des modalités adaptées à leur nature, à leur complexité et aux objectifs poursuivis par le Client.

NTICO OPERATION met en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à la bonne réalisation des Prestations, dans le cadre de son obligation de moyens.

Les Parties s'engagent à coopérer de bonne foi pendant toute la durée des Prestations et à prendre les décisions relevant de leur responsabilité dans des délais compatibles avec le bon déroulement du projet.

3.2 Planification des Prestations

Les dates de démarrage, les délais prévisionnels et, le cas échéant, le calendrier d'exécution des Prestations sont définis dans les documents contractuels.

Sauf engagement exprès contraire, les délais communiqués par NTICO OPERATION sont établis sur la base des informations disponibles à la date de la commande et des engagements pris par le Client.

Tout événement susceptible d'affecter le calendrier prévisionnel des Prestations est porté à la connaissance de l'autre Partie dans les meilleurs délais afin d'en apprécier les conséquences et, le cas échéant, de convenir des adaptations nécessaires.

3.3 Modalités d'intervention

Les Prestations peuvent être réalisées :

- dans les locaux du Client ;
- dans les locaux de NTICO OPERATION ;
- à distance au moyen de moyens de communication et d'accès sécurisés ;
- selon toute autre modalité convenue entre les Parties.

Le choix de la modalité d'intervention est déterminé en fonction de la nature des Prestations, des contraintes opérationnelles, des exigences de sécurité du Client et des objectifs du projet.

Lorsque les Prestations sont réalisées à distance, le Client met à disposition les accès, habilitations et moyens techniques nécessaires à leur bonne exécution.

NTICO OPERATION utilise exclusivement les accès strictement nécessaires pour les besoins des Prestations commandées et conformément aux règles de sécurité raisonnablement portées à sa connaissance par le Client.

3.4 Accès aux environnements du Client

Lorsque l'exécution des Prestations nécessite un accès aux systèmes d'information, infrastructures, applications ou environnements techniques du Client, celui-ci demeure responsable :

- de la création et de l'administration des comptes d'accès ;
- de l'attribution des habilitations nécessaires ;
- de la disponibilité des environnements concernés ;
- de la réalisation des sauvegardes qu'il estime nécessaires avant toute intervention.

NTICO OPERATION informe le Client lorsqu'elle estime qu'un accès, une habilitation ou un environnement ne permet pas la réalisation normale des Prestations.

À l'issue des Prestations, ou sur demande du Client, NTICO OPERATION cesse d'utiliser les accès qui lui ont été confiés, sous réserve des accès nécessaires à l'exécution d'autres Prestations en cours ou d'obligations légales de conservation.

3.5 Coopération des Parties

Les Parties reconnaissent que la réussite des Prestations repose sur une coopération active, régulière, transparente et de bonne foi.

À ce titre, chaque Partie s'engage à :

- communiquer à l'autre, dans les meilleurs délais, toute information utile à la bonne exécution des Prestations ;
- signaler sans délai tout événement, difficulté ou risque susceptible d'affecter le déroulement des Prestations, les délais, les livrables ou les objectifs du projet ;
- désigner des interlocuteurs disposant des compétences et de l'autorité nécessaires au suivi des Prestations ;
- prendre, dans des délais compatibles avec le planning du projet, les décisions, validations et arbitrages relevant de sa responsabilité ;
- rechercher, dans un esprit de coopération et de bonne foi, les solutions les plus appropriées afin de limiter les conséquences des difficultés rencontrées.

Les Parties veillent à maintenir un dialogue régulier tout au long de la Mission afin de favoriser la bonne exécution des Prestations et l'atteinte des objectifs définis dans les documents contractuels.

3.6 Obligation d'alerte

NTICO OPERATION informe le Client, dans un délai raisonnable, de toute difficulté dont elle a connaissance et qui est susceptible d'avoir une incidence significative sur le déroulement des Prestations, les délais, les livrables ou les objectifs définis dans les documents contractuels.

De la même manière, le Client informe NTICO OPERATION de tout événement, changement d'organisation, évolution technique ou décision interne susceptible d'affecter l'exécution des Prestations.

Les Parties s'engagent à rechercher de bonne foi les solutions les plus appropriées afin de limiter les conséquences de ces événements.

3.7 Modification du périmètre des Prestations

Toute demande de modification du périmètre des Prestations, qu'elle émane du Client ou de NTICO OPERATION, fait l'objet d'une analyse préalable.

Lorsque cette modification est susceptible d'avoir une incidence sur les charges, les délais, les livrables, les ressources mobilisées ou les conditions financières, elle donne lieu à un accord écrit entre les Parties avant sa mise en œuvre.

À défaut d'accord, les Prestations sont poursuivies conformément au périmètre initialement convenu.

3.8 Validation des Livrables

Sauf disposition particulière prévue dans les documents contractuels, le Client dispose d'un délai de **dix (10) Jours ouvrés** à compter de la remise d'un Livrable pour notifier à NTICO OPERATION, par écrit, ses éventuelles réserves motivées sauf délai différent prévu dans le SOW ou Ordre de services.

À défaut de notification dans ce délai, ou en cas d'utilisation du Livrable en environnement d'exploitation, celui-ci est réputé accepté.

Lorsque des réserves sont formulées, NTICO OPERATION les analyse et apporte, dans la mesure où elles relèvent du périmètre des Prestations, les corrections ou compléments nécessaires dans un délai raisonnable.

3.9 Report ou annulation des Prestations

Toute demande de report ou d'annulation d'une Prestation planifiée est adressée par écrit à l'autre Partie dans les meilleurs délais.

Les Prestations peuvent être reportées ou replanifiées d'un commun accord.

Sous réserve de dispositions particulières figurant dans les documents contractuels, toute annulation ou tout report demandé par le Client moins de **cinq (5) Jours ouvrés** avant la date prévue de la Prestation pourra donner lieu à la facturation de **50 %** du montant de la Prestation concernée.

Les frais déjà engagés par NTICO OPERATION, notamment les frais de déplacement, d'hébergement ou toute autre dépense non récupérable, demeurent à la charge du Client lorsqu'ils résultent d'une annulation ou d'un report intervenu à son initiative.

4. CONDITIONS FINANCIÈRES

4.1 Prix des Prestations

Les prix des Prestations sont ceux figurant dans les documents contractuels applicables.

Sauf disposition contraire, les prix sont exprimés en euros (€), hors taxes. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

Les Prestations sont facturées selon les modalités prévues dans les documents contractuels, notamment au forfait, en régie, selon les livrables réalisés ou selon toute autre modalité convenue entre les Parties.

4.2 Devis

Sauf stipulation contraire, les devis émis par NTICO OPERATION demeurent valables pendant une durée de **trente (30) jours** à compter de leur date d'émission.

À défaut d'acceptation dans ce délai, NTICO OPERATION se réserve le droit de modifier son offre, notamment en cas d'évolution des conditions économiques, des coûts ou du périmètre des Prestations.

4.3 Facturation

Les modalités de facturation sont définies dans les documents contractuels.

Sauf disposition particulière, les Prestations peuvent être facturées :

- à la commande ;
- selon un échéancier ;
- au fur et à mesure de leur réalisation ;
- à l'achèvement des Prestations ;
- ou selon toute autre modalité convenue entre les Parties.

Les factures sont établies sous format électronique, sauf demande contraire du Client.

NTICO OPERATION peut demander le versement d'un acompte avant le démarrage des Prestations. Les modalités sont précisées dans les documents contractuels.

4.4 Conditions de paiement

Sauf disposition particulière convenue entre les Parties, les factures sont payables à **rente (30) jours** à compter de leur date d'émission, par virement bancaire.

Le paiement est réputé effectué à la date d'encaissement effectif des sommes dues sur le compte bancaire de NTICO OPERATION.

Aucune compensation ou retenue ne peut être opérée par le Client sans l'accord préalable et écrit de NTICO OPERATION ou sans décision de justice devenue définitive.

4.5 Retard de paiement

Toute somme non réglée à son échéance produit, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard calculés au taux prévu par les dispositions légales applicables.

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est également due dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, NTICO OPERATION peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

4.6 Contestation d'une facture

Toute contestation relative à une facture est adressée par écrit à NTICO OPERATION dans un délai de **quinze (15) Jours ouvrés** à compter de sa réception.

La contestation doit être motivée et préciser les éléments concernés.

La contestation d'une partie d'une facture ne dispense pas le Client du paiement des sommes non contestées.

Les Parties s'efforcent de résoudre de bonne foi toute contestation dans les meilleurs délais.

4.7 Suspension des Prestations

En cas de non-paiement d'une facture arrivée à échéance, NTICO OPERATION peut, après mise en demeure restée sans effet pendant **quinze (15) jours calendaires**, suspendre tout ou partie des Prestations en cours.

La suspension est levée dès régularisation complète des sommes dues.

Cette suspension ne constitue pas une résiliation du contrat et ne donne lieu à aucune indemnisation au bénéfice du Client.

NTICO OPERATION veille, lorsque cela est raisonnablement possible, à ce que cette suspension soit mise en œuvre de manière proportionnée et en tenant compte de la nature des Prestations concernées.

4.8 Frais de déplacement

Sauf disposition contraire prévue dans les documents contractuels, les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration ou toute autre dépense engagée pour les besoins des Prestations sont facturés au Client, sur la base des frais réellement engagés ou selon les modalités convenues entre les Parties.

Les conditions particulières applicables aux déplacements peuvent être précisées dans les documents contractuels.

4.9 Révision des prix

Lorsque les Prestations s'inscrivent dans la durée ou font l'objet d'un contrat pluriannuel, les Parties peuvent convenir d'une révision périodique des prix.

Les modalités de cette révision sont précisées dans les documents contractuels.

À défaut de stipulation particulière, aucune révision automatique des prix ne s'applique.

5. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

5.1 Principe de confidentialité

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations de toute natures échangées dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Sont notamment considérées comme confidentielles les informations techniques, fonctionnelles, commerciales, financières, organisationnelles, stratégiques ou toute autre information identifiée comme telle ou dont le caractère confidentiel découle de sa nature ou des circonstances de sa communication.

Chaque Partie s'engage à n'utiliser ces informations qu'aux seules fins de l'exécution des Prestations et à ne pas les divulguer à des tiers, sauf autorisation préalable de l'autre Partie ou obligation légale ou réglementaire.

5.2 Mesures de protection

Chaque Partie met en œuvre les mesures techniques, organisationnelles et humaines raisonnablement appropriées afin d'assurer la protection des informations confidentielles contre tout accès, utilisation, divulgation, altération ou destruction non autorisés.

NTICO OPERATION veille notamment à sensibiliser les personnes intervenant dans l'exécution des Prestations aux exigences de confidentialité applicables.

Les personnes amenées à intervenir pour le compte de NTICO OPERATION sont soumises à une obligation de confidentialité adaptée à la nature des Prestations réalisées.

5.3 Exceptions

Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations :

- qui étaient déjà licitement connues de la Partie qui les reçoit ;
- qui sont devenues publiques sans faute de cette Partie ;
- qui ont été obtenues de manière licite auprès d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité ;
- dont la divulgation est imposée par une disposition légale, réglementaire ou par une décision d'une autorité compétente.

Dans cette dernière hypothèse, la Partie concernée informe l'autre Partie dans les meilleurs délais, sauf interdiction légale.

5.4 Durée des obligations de confidentialité

Les obligations prévues au présent chapitre demeurent applicables pendant toute la durée des relations contractuelles entre les Parties.

Elles continueront à produire leurs effets pendant une durée de **cinq (5) ans** à compter de la fin des Prestations, sauf lorsque la réglementation applicable impose une durée supérieure ou que les Parties en conviennent autrement.

5.5 Protection des données à caractère personnel

Lorsque l'exécution des Prestations implique un traitement de données à caractère personnel au sens de la réglementation applicable, chaque Partie s'engage à respecter les obligations qui lui incombent au regard de cette réglementation.

Lorsque NTICO OPERATION intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), les modalités du traitement sont définies dans un accord spécifique ou dans les documents contractuels applicables.

Chaque Partie demeure responsable des traitements qu'elle met en œuvre en qualité de responsable de traitement.

5.6 Données du Client

Les données, documents et informations communiqués par le Client demeurent sa propriété exclusive ou celle de leurs titulaires respectifs.

Le Client garantit qu'il dispose des droits nécessaires pour permettre à NTICO OPERATION d'accéder aux données utiles à l'exécution des Prestations.

NTICO OPERATION utilise ces données uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution des Prestations commandées et conformément aux présentes CGVPS.

5.7 Restitution ou suppression des données

À l'issue des Prestations, et sous réserve des obligations légales de conservation applicables à NTICO OPERATION, les données communiquées par le Client sont restituées, supprimées ou conservées selon les modalités convenues entre les Parties.

Lorsque les Prestations sont réalisées sur les systèmes d'information du Client, les données demeurent hébergées dans les environnements de ce dernier, sauf convention contraire.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 Principes généraux

Chaque Partie demeure titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur ses connaissances, méthodes, logiciels, outils, documents, bases de connaissances, marques, noms commerciaux, savoir-faire et plus généralement sur tous les éléments dont elle était propriétaire avant le début des Prestations ou qu'elle développe indépendamment de celles-ci.

Les présentes CGVPS n'emportent aucun transfert de propriété intellectuelle, sauf stipulation contraire expressément convenue entre les Parties.

6.2 Propriété des Livrables

Sous réserve du paiement intégral des sommes dues au titre des Prestations, le Client bénéficie d'un droit d'utilisation des Livrables réalisés spécifiquement pour ses besoins, conformément à leur destination et aux conditions définies dans les documents contractuels.

Ce droit est limité aux besoins internes du Client, sauf accord écrit contraire.

Les droits de propriété intellectuelle portant sur les méthodes, outils, composants réutilisables et savoir-faire de NTICO OPERATION demeurent la propriété exclusive de cette dernière.

6.3 Outils, méthodes et savoir-faire

NTICO OPERATION conserve l'entière propriété de ses méthodes de travail, référentiels, modèles, scripts, bibliothèques, connecteurs, interfaces, accélérateurs, procédures, modèles d'automatisation, composants logiciels, outils de développement, outils d'analyse, outils d'intelligence artificielle, prompts, documentations, modèles de documents, bonnes pratiques et plus généralement de tout élément développé ou utilisé dans le cadre de son activité.

Le Client ne peut revendiquer aucun droit de propriété sur ces éléments du seul fait de leur utilisation dans le cadre des Prestations.

6.4 Évolutions et améliorations

Les améliorations, développements génériques, méthodes, outils ou composants élaborés ou enrichis par NTICO OPERATION à l'occasion de l'exécution des Prestations demeurent sa propriété exclusive dès lors qu'ils ne constituent pas un développement spécifiquement commandé et financé par le Client.

NTICO OPERATION demeure libre de réutiliser ces éléments dans le cadre d'autres missions, sous réserve de respecter les engagements de confidentialité prévus aux présentes CGVPS.

6.5 Éléments appartenant au Client

Le Client demeure seul titulaire des droits portant sur ses données, documents, procédures, configurations, développements, marques, logiciels, bases de données, documentations et plus généralement sur l'ensemble des éléments qu'il met à disposition de NTICO OPERATION.

Le Client autorise NTICO OPERATION à utiliser ces éléments uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution des Prestations.

6.6 Composants tiers

Les Prestations peuvent conduire NTICO OPERATION à utiliser des logiciels, bibliothèques, composants, interfaces ou outils appartenant à des tiers.

Les droits attachés à ces éléments demeurent régis par les conditions de licence ou d'utilisation de leurs titulaires respectifs.

NTICO OPERATION ne concède au Client aucun droit supérieur à ceux dont elle dispose elle-même.

6.7 Réutilisation des connaissances

NTICO OPERATION peut librement réutiliser les connaissances, l'expérience, les méthodes, les idées, les concepts, les bonnes pratiques et le savoir-faire acquis au cours des Prestations, sous réserve de ne divulguer aucune information confidentielle, donnée du Client ou élément permettant d'identifier ce dernier.

Cette réutilisation participe à la démarche d'amélioration continue de NTICO OPERATION et au développement de son expertise.

6.8 Absence de cession implicite

Aucune disposition des présentes CGVPS ne peut être interprétée comme emportant cession, licence exclusive ou transfert implicite d'un droit de propriété intellectuelle au bénéfice de l'une ou l'autre des Parties, au-delà des droits expressément prévus.

6.9 Connaissances antérieures

Chaque Partie conserve la propriété exclusive des méthodes, outils, logiciels, documentations, savoir-faire, modèles, procédures et autres éléments qu'elle détenait avant le début des Prestations ou qu'elle développe indépendamment de celles-ci.

Aucune disposition des présentes CGVPS ne peut être interprétée comme transférant ces droits à l'autre Partie.

6.10 Composants Open Source

Lorsque les Prestations conduisent à l'utilisation de composants ou bibliothèques distribués sous licence Open Source, ceux-ci demeurent soumis aux conditions de licence de leurs auteurs respectifs.

NTICO OPERATION informe le Client de leur utilisation lorsqu'ils sont intégrés dans un Livrable destiné à être remis au Client.

6.11 Développements spécifiques et droit de réutilisation

Lorsque les Prestations donnent lieu à la réalisation de développements, scripts, connecteurs, interfaces, automatisations ou autres éléments spécifiquement commandés par le Client, les droits de propriété intellectuelle sont déterminés par les documents contractuels applicables.

Sauf stipulation contraire, les développements réalisés spécifiquement pour le Client sont destinés à son usage conformément à la finalité du projet.

Nonobstant ce qui précède, NTICO OPERATION conserve le droit d'utiliser, de reproduire, d'adapter, d'enrichir et de réutiliser librement, pour ses besoins propres ou ceux de ses autres Clients, les méthodes, concepts, algorithmes, architectures, composants génériques, modèles, connecteurs, scripts, procédures, savoir-faire, techniques, bonnes pratiques et connaissances développés ou mis en œuvre à l'occasion des Prestations, dès lors que cette réutilisation ne conduit pas à divulguer les informations confidentielles du Client, ses données, ses développements spécifiques ou tout élément permettant de l'identifier.

La réutilisation des éléments génériques visés au présent article ne saurait être interprétée comme une atteinte aux droits du Client, dès lors qu'elle ne permet pas de reproduire les développements spécifiques réalisés pour son compte ni de porter atteinte à la confidentialité de ses informations.

7. RESPONSABILITÉ

7.1 Principe général

Chaque Partie assume la responsabilité des conséquences résultant de ses actes, de ses omissions et du non-respect de ses obligations contractuelles, dans les conditions prévues par les présentes CGVPS et par les dispositions légales applicables.

Les Prestations réalisées par NTICO OPERATION constituent des prestations intellectuelles exécutées dans le cadre d'une obligation de moyens.

NTICO OPERATION met en œuvre les compétences, l'expérience et les moyens raisonnablement nécessaires à la bonne exécution des Prestations, sans garantir l'atteinte d'un résultat particulier lorsque celui-ci dépend notamment de décisions, d'informations, de moyens ou d'actions relevant du Client ou de tiers.

7.2 Limitation de responsabilité

La responsabilité de NTICO OPERATION ne peut être engagée qu'en cas de faute démontrée ayant causé un préjudice direct au Client.

En aucun cas, NTICO OPERATION ne pourra être tenue responsable des préjudices indirects, notamment des pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de bénéfices, pertes d'économies attendues, pertes de données, pertes d'image, pertes de clientèle ou de toute autre conséquence économique indirecte.

Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde, de dol ou dans toute autre hypothèse pour laquelle la loi interdit une telle limitation.

7.3 Plafond de responsabilité

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables, la responsabilité totale de NTICO OPERATION, toutes causes confondues, est limitée au montant hors taxes effectivement payé par le Client au titre des Prestations ayant directement donné lieu au dommage au cours des six (6) mois précédant la survenance du fait générateur de responsabilité.

Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde, de dol, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de violation des obligations de confidentialité imputables à NTICO OPERATION.

7.4 Responsabilité du Client

Le Client demeure responsable :

- de la définition de ses besoins ;
- des décisions prises dans le cadre du projet ;
- de la qualité et de l'exactitude des informations communiquées ;
- de la sauvegarde de ses données ;
- de l'administration de ses environnements ;
- de la mise en œuvre des recommandations qu'il décide d'appliquer.

7.5 Logiciels et composants tiers

NTICO OPERATION ne peut être tenue responsable des conséquences résultant:

- d'un dysfonctionnement d'un logiciel tiers ;
- d'une indisponibilité d'un fournisseur Cloud ;
- d'une défaillance d'un réseau ;
- d'une interruption d'un service de télécommunication ;
- d'une évolution imposée par un éditeur ;
- ou de tout autre élément ne relevant pas de son contrôle.

Lorsque de tels événements affectent les Prestations, les Parties s'efforcent de rechercher ensemble les solutions les plus appropriées.

7.6 Force majeure

Aucune Partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie concernée informe l'autre Partie dans les meilleurs délais de la survenance de cet événement ainsi que de ses conséquences prévisibles.

Les Parties se concertent afin d'examiner les modalités de poursuite ou de reprise des Prestations dans les meilleures conditions possibles.

8. DISPOSITIONS GENERALES

8.1 Communication entre les Parties

Lorsque les Parties conviennent de décisions ayant une incidence sur le périmètre, les délais, les livrables ou les conditions d'exécution des Prestations, elles veillent à les formaliser par écrit, notamment par courrier électronique, compte rendu de réunion, SOW, Ordre de Services, avenant ou tout autre document convenu entre elles.

8.2 Exécution de bonne foi

Les Parties s'engagent à exécuter les présentes Conditions Générales, ainsi que l'ensemble des documents contractuels qui s'y rapportent, de bonne foi, dans un esprit de coopération, de transparence et de loyauté.

Chaque Partie s'engage à fournir, dans des délais raisonnables, les informations, validations, accès, décisions et moyens relevant de sa responsabilité et nécessaires à la bonne exécution des Prestations.

Les Parties conviennent de se consulter de bonne foi en cas de difficulté, d'aléa ou d'événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le déroulement de la Mission, afin de rechercher, dans la mesure du possible, une solution adaptée avant toute mesure contentieuse.

Le principe de bonne foi ne saurait toutefois avoir pour effet d'imposer à l'une des Parties des obligations qui ne seraient pas prévues par les documents contractuels applicables, ni de modifier l'équilibre économique du contrat sans l'accord exprès des Parties.

8.3 Indépendance technique

NTICO OPERATION demeure libre des méthodes, outils, processus, logiciels et moyens techniques utilisés pour réaliser les Prestations, dès lors que ceux-ci permettent de respecter les engagements contractuels convenus.

8.4 Sécurité des accès

Le Client fournit les accès et NTICO OPERATION les utilise conformément aux règles.

8.5 Échanges électroniques

Les Parties reconnaissent la valeur probante des échanges électroniques intervenus dans le cadre de l'exécution des Prestations.

8.6 Archivage

Chaque Partie conserve les documents contractuels pendant une durée conforme à ses obligations légales et à ses procédures internes.

8.7 Signature électronique

Les Parties reconnaissent la valeur juridique des documents signés électroniquement conformément à la réglementation applicable.

8.8 Survie de certaines stipulations

La cessation, pour quelque cause que ce soit, des relations contractuelles entre les Parties n'affecte pas les stipulations qui, par leur nature ou leur objet, ont vocation à survivre à leur expiration ou à leur résiliation.

Il en est notamment ainsi des dispositions relatives à la confidentialité, à la propriété intellectuelle, à la responsabilité, à la non-sollicitation du personnel, aux obligations de paiement, au règlement des différends ainsi qu'à toute autre stipulation destinée à produire ses effets après la fin des Prestations.

8.9 Indépendance

NTICO OPERATION s'engage à informer le Client, dans un délai raisonnable, de toute situation dont elle a connaissance et qui serait susceptible de créer un conflit d'intérêts significatif dans l'exécution des Prestations.

Les Parties examinent alors de bonne foi les mesures appropriées permettant de préserver leur indépendance et la qualité des Prestations.

9. DISPOSITIONS FINALES

9.1 Assurance

NTICO OPERATION déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile au titre des Prestations réalisées.

NTICO OPERATION s'engage à maintenir cette assurance pendant toute la durée d'exécution des Prestations et à en justifier sur demande du Client.

9.2 Conformité réglementaire

Chaque Partie s'engage à respecter les lois et réglementations qui lui sont applicables dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Chaque Partie demeure responsable des obligations légales, réglementaires et administratives qui lui incombent au titre de son activité.

9.3 Éthique et lutte contre la corruption

Les Parties s'engagent à exercer leurs activités dans le respect des principes d'intégrité, de loyauté et de transparence.

Elles déclarent respecter les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de prévention de la corruption, du trafic d'influence, du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

9.4 Non-sollicitation du personnel

Pendant toute la durée des Prestations et pendant une période de **douze (12) mois** suivant leur achèvement, chacune des Parties s'interdit de solliciter ou d'embaucher directement un collaborateur de l'autre Partie ayant participé aux Prestations, sans l'accord écrit préalable de cette dernière.

Cette disposition s'applique également aux tentatives de recrutement réalisées par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour le compte de l'une des Parties.

Elle ne fait pas obstacle aux recrutements résultant d'annonces publiques ou de candidatures spontanées, sous réserve qu'ils ne résultent pas d'une démarche de sollicitation ciblée.

En cas de non-respect du présent article, la Partie défaillante pourra être tenue d'indemniser l'autre Partie du préjudice effectivement subi.

9.5 Cession du contrat

Aucune Partie ne peut céder tout ou partie des droits et obligations résultant des présentes CGVPS sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

Toutefois, NTICO OPERATION peut céder ou transférer les présentes CGVPS à toute société appartenant à son groupe ou dans le cadre d'une opération de restructuration, de fusion ou de cession d'activité, sous réserve que les droits du Client n'en soient pas substantiellement affectés.

9.6 Notifications

Toute notification effectuée dans le cadre des présentes CGVPS est réalisée par écrit, par tout moyen permettant d'en conserver une preuve, notamment par courrier électronique ou courrier recommandé, aux coordonnées communiquées par les Parties.

Chaque Partie veille à maintenir à jour ses coordonnées pendant toute la durée des relations contractuelles.

9.7 Résiliation

Chaque Partie peut résilier tout ou partie des Prestations en cas de manquement grave de l'autre Partie à l'une de ses obligations contractuelles, sous réserve de l'envoi d'une mise en demeure adressée par écrit et restée sans effet pendant un délai de trente (30) jours calendaires à compter de sa réception, sauf si le manquement ne peut être réparé ou s'il présente un caractère d'urgence justifiant une résiliation immédiate.

Constituent notamment des manquements susceptibles de justifier une résiliation, sans que cette liste soit limitative :

- le non-paiement des sommes dues dans les conditions prévues aux présentes CGVPS ;
- la violation grave des obligations de confidentialité ;
- le non-respect répété des obligations essentielles nécessaires à la bonne exécution des Prestations ;
- toute inexécution rendant impossible la poursuite normale de la relation contractuelle.

La résiliation intervient sans préjudice du droit pour la Partie lésée de solliciter la réparation du préjudice subi dans les conditions prévues par les présentes CGVPS et par la réglementation applicable.

9.8 Conséquences de la Résiliation

La résiliation, pour quelque cause que ce soit, n'affecte pas les Prestations régulièrement exécutées avant sa prise d'effet.

Le Client demeure tenu de régler l'ensemble des Prestations réalisées, des Livrables remis ainsi que les frais et dépenses engagés par NTICO OPERATION jusqu'à la date effective de résiliation.

À compter de la prise d'effet de la résiliation, chaque Partie restitue, ou détruit selon les modalités convenues entre les Parties ou imposées par la réglementation applicable, les informations confidentielles, documents et supports appartenant à l'autre Partie, sous réserve des obligations légales de conservation.

La résiliation est sans effet sur les stipulations qui, par leur nature ou leur objet, ont vocation à survivre à la cessation des relations contractuelles, notamment celles relatives à la confidentialité, à la propriété intellectuelle, à la protection des données, aux limitations de responsabilité, au règlement des différends, à la non-sollicitation du personnel ainsi qu'au paiement des sommes restant dues.

Sauf accord contraire des Parties, la résiliation n'emporte aucun transfert de propriété intellectuelle ni aucune obligation pour NTICO OPERATION de poursuivre les Prestations au-delà de la date de prise d'effet de la résiliation.

9.9 Droit applicable

Les présentes CGVPS sont régies par le droit français.

9.10 Règlement des différends

En cas de différend relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la validité des présentes CGVPS, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À cette fin, la Partie la plus diligente notifie à l'autre Partie l'objet du différend. Les Parties disposent d'un délai de **trente (30) jours calendaires** pour tenter de parvenir à une solution amiable.

À défaut d'accord à l'issue de cette période, le différend relève de la compétence exclusive du **Tribunal de commerce de Lille Métropole**, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, sauf disposition légale impérative contraire.

9.11 Entrée en vigueur

Les présentes Conditions Générales de Vente de Prestations de Services entrent en vigueur à la date de signature du devis y faisant référence.

Elles demeurent applicables jusqu'à leur remplacement par une nouvelle version publiée par NTICO OPERATION.

La version applicable est celle en vigueur à la date d'acceptation de la commande concernée.